

Offre de thèse financée

Titre : De la fabrication aux usages d'une démarche territoriale d'éducation. Le cas de trois cités éducatives de l'Essonne

Localisation : Université d'Evry/Paris Saclay

Direction : Emmanuel Quenson, Professeur des Universités

Financement : CIFRE/allocation doctorale 36 mois

Structure d'accueil : Centre de ressources politique de la ville en Essonne, Seine-et-Marne, Val-de-Marne (CRPVE)

Date limite pour candidater : 15 décembre 2020

Date de démarrage de la thèse : janvier/février 2021

Mots clés : Education prioritaire, action publique, territoires urbains, classes populaires, expérimentation sociale

École Doctorale : Sciences sociales et humanités (SSH)

Équipe de recherche : Centre Pierre Naville (EA 2543), axe de recherche Travail, emploi, formations

Contexte

L'éducation dans les quartiers populaires fait face à des défis majeurs depuis de nombreuses années. Depuis la création des ZEP, les résultats des politiques publiques y sont contrastés. Les critiques à leur égard pointent notamment une efficacité insuffisante en matière d'émancipation sociale des populations. Le programme des « cités éducatives »¹ s'attèle à renouveler l'approche de l'éducation dans les territoires urbains défavorisés. Quatre-vingts territoires, cumulant des difficultés d'ordre scolaire, social et urbain, ont obtenu la labellisation en cité éducative. Elle consiste à concevoir et mettre en œuvre une stratégie éducative répondant à trois objectifs principaux : « conforter le rôle de l'école », « promouvoir la continuité éducative », « ouvrir le champ des possibles »². Elle requiert la mobilisation des acteurs du système scolaire, des communes, des familles, des associations culturelles, sportives, citoyennes, et l'implication du Département, de la Région, des préfets, des directeurs académiques, des recteurs et des CAF.

L'objectif général de ce projet doctoral est de comprendre comment, à l'échelle des trois cités éducatives labellisées³ en Essonne, cette démarche territoriale d'éducation transforme les pratiques des collectifs pluri-professionnels de l'éducation, de quelle manière les élèves et les familles se l'approprient et quels nouveaux usages et besoins il est possible de repérer. Pour ce faire, il sera nécessaire d'analyser de manière rétrospective la « fabrique » de cette politique publique, d'examiner comment la gouvernance locale s'organise pour gérer l'expérimentation, d'analyser les conditions de sa mise en place sur le terrain du point de vue des acteurs éducatifs et sociaux engagés et de suivre ses effets sur les populations, notamment en termes d'accompagnement des parcours éducatifs individuels et collectifs de la petite enfance à l'insertion professionnelle.

¹ Circulaire du 13 février 2019 relative au déploiement territorial du programme interministériel et partenarial des « cités éducatives ».

² VADE-MECUM/ Les cités éducatives, avril 2019.

³ Quartiers prioritaires de Grigny (La Grande Borne/ Grigny 2), Evry-Courcouronnes (Les Pyramides-Bois Sauvage/ Le Canal), Corbeil-Essonnes (Les Tarterêts) labellisés pour la rentrée 2019.

Sujet de thèse

Face aux enjeux de ségrégation sociale et territoriale, ce projet doctoral a pour ambition de traiter des questions suivantes : comment les politiques éducatives compensatoires renforçant l'action éducative dans des zones socialement défavorisées peuvent-elles modifier les pratiques des acteurs du système scolaire afin de produire les conditions d'une émancipation sociale des élèves et des familles ? La méthode qui consiste à impliquer une coordination d'acteurs multi-niveaux est-elle susceptible de produire des effets notables sur les inégalités à l'école, alors que les politiques de discrimination positive ont en général produit des résultats mitigés ?

L'originalité de cette thèse est d'analyser cette expérimentation alors qu'elle est en cours de réalisation. Si le système éducatif représente le centre névralgique des cités éducatives, il n'en faudra pas moins attacher une attention particulière aux autres institutions intervenant dans le programme (associations culturelles, sportives, citoyennes, associations de parents, conseils citoyens, etc.) et aux interactions qui existent entre elles et le monde éducatif. Il sera ainsi nécessaire de décrire finement les collectifs pluri-professionnels en train de se mettre en place, les actions menées, les succès et les échecs rencontrés, selon une analyse qui retracera le processus de changement qui est le produit d'une construction sociale.

Positionnement scientifique

Ce projet de thèse se situe à la croisée de plusieurs champs de recherche : sociologie de l'éducation, sociologie de l'urbain, sociologie de l'action publique.

Cette recherche débattre de la pertinence d'une politique prenant en compte l'éducation des populations juvéniles dans une perspective globale. On pourra aussi s'interroger sur le territoire vu comme niveau pertinent de résolution des questions scolaires, sociales et économique.

Alors que de nombreuses politiques scolaires expérimentales conçues par l'Etat ont été déployées dans les établissements avec le souci de laisser certaines marges de manœuvre aux équipes enseignantes pour prendre en compte les caractéristiques des populations locales et leurs besoins, le programme des « cités éducatives » élargit la perspective en intégrant d'autres institutions que l'école pour transmettre des connaissances, des dispositions, des compétences et des savoir-être, posant la question de la continuité éducative entre les différents intervenants et de la consistance de leur participation à cette politique locale d'éducation. En outre, ce programme d'action publique éducative entend concerner, dans son processus de déploiement, des acteurs multi-niveaux : l'Etat, ses représentants sur le territoire, la gouvernance locale, et les acteurs en charge du système éducatif ne se limitant pas à l'école. Dès lors se posent la question de la coordination de ces systèmes d'acteurs complexes et celle de la circulation des données et informations issues de l'expérimentation.

Au niveau empirique, cette recherche s'appuiera sur une enquête basée sur une méthodologie mixte de recueil de données en trois volets : 1) un travail d'analyse d'archives, ainsi que de divers instruments, textes et documents nationaux et locaux portant sur l'action éducative considérée ; 2) la réalisation d'entretiens (représentants de l'Etat, élus, enseignants, représentants d'associations, parents d'élèves, élèves) ; 3) des observations de diverses réunions d'organisation, des comités locaux de pilotage des cités éducatives et des comités d'orientation et d'évaluation. Cette recherche sera intégrée au programme d'actions déployé par l'Observatoire des cités éducatives de l'Essonne, porté par le CRPVE. Elle nourrira aussi les travaux de l'axe Travail, emploi, formations du Centre Pierre Naville.

Cette méthodologie permettra de suivre l'évolution de l'expérimentation en rendant compte des conditions de sa mise en œuvre : interactions entre acteurs de la gouvernance locale, pratiques, contenus et modes de régulation des intervenants dans et hors l'école, modes d'appropriation

du dispositif et de ses outils par les jeunes et les familles, attentes de ceux-ci, résultats en termes de parcours individuels scolaires et d'insertion.

En définitive, il s'agira de mesurer la capacité des acteurs engagés dans les trois cités éducatives de l'Essonne à structurer et animer des « alliances éducatives », et leurs effets sur la correction des inégalités scolaires, sociales et économiques, afin d'envisager de généraliser cette action pédagogique et éducative dans son ensemble ou en partie.

Références

- Bacqué M.-H. (2015), « De la recherche à l'expertise et à l'engagement. Retour sur une mission sur la participation dans la politique de la ville », *Sociologie*, n°4, vol. 6, p.401-416.
- Bacqué M.-H. et Sintomer Y. (2001), « Affiliations et désaffiliations en banlieue », *Revue française de sociologie*, 42 (2), p. 217-249.
- Beaud Stéphane (2002), *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte.
- Beaud S. et Pialoux M. (2003), *Violences urbaines, violences sociales. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard.
- Dubet F. (1987), *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- Dubet F. et Didier Lapeyronnie (1992), *Les quartiers d'exil*, Paris, Seuil.
- Duru-Bellat M. (2003), *Inégalités sociales à l'école et politiques éducatives*, Paris, Unesco-IPE.
- Dutercq Y. (2003), « Engagement et mobilisation des parents autour de l'école : les actions pour le maintien en ZEP d'écoles parisiennes », *Revue française de sociologie*, n° 44, p. 469-496.
- Divay, S. (2012), « Sociologue-évaluateur » : un oxymore ? Leçons tirées dans le cadre des dispositifs du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse », *Informations sociales*, 6, n°174.
- Foote Whyte W. (1943), *Street Corner Society. The Social Structure of an Italian Slum*, Chicago, University of Chicago Press, (traduction française: *Street Corner Society*, préface d'Henri Peretz, Paris, La Découverte, 1995)
- Grafmeyer Y. (2005), *Sociologie urbaine*, Paris, Colin.
- Henriot-Van Zanten Agnès (2001), *L'école de la périphérie, scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF.
- Kokoreff M. (2003), *La force des quartiers*, Paris, Payot.
- Lascoumes P. et Le Galès P. (2012), *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, coll. « 128 », 128 p.
- Lapeyronnie D. (2008), *Ghetto urbain*, Paris, Robert Laffont.
- Lena V. (2018), Des cités éducatives pour arrimer les cités à la République ?, *Diversité*, n°191, janv.-avril, p.75-80.
- Lepoutre D. (1997), *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.
- Maurin É. (2004), *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil.
- Millet M., Thin D., « Ruptures scolaires » et « déscolarisation » des collégiens de milieux populaires : parcours et configurations, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2003.
- Mucchielli L. et Mohammed M. (dir.) (2007), *Les bandes de jeunes, des « blousons noirs » à nos jours*, Paris, La Découverte.
- Paugam S. (1991), *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.
- Rochex J.-Y. (2002), « Les ZEP, 20 ans de politiques et de recherches », *Revue française de pédagogie*, n° 140, p. 5-88.
- Tribalat M. (1995), *Faire France. Une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.
- Truong F. (2015), *Jeunesses françaises. Bac +5 made in banlieue*, Paris, La Découverte.
- Wacquant L. (2006), *Parias urbains*, Paris, La Découverte.

Young M. et Wilmott P. (2010), *Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'Est londonien*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 188 p.

Modalités de candidature

Date limite de candidature : 15 décembre 2020

Les candidats doivent être en possession d'un M2 en Sociologie ou plus largement en Sciences Sociales.

Une expérience d'un travail de terrain serait appréciée mais non obligatoire.

Les candidatures doivent être envoyées à emmanuel.quenson@univ-evry.fr et doivent comporter :

- Un CV ;
- Une lettre de motivation (où vous précisez votre intérêt pour le sujet et en quoi ce dernier est en adéquation avec votre formation) ;
- Un relevé de notes (M1 et M2) avec classements (Master 2 également, éventuellement partiel) ;
- Votre sujet de mémoire de master, la note obtenue si vous l'avez déjà soutenu et si vous n'avez pas encore soutenu, nous fournir votre travail en cours de finalisation ;
- Deux lettres de recommandation de vos enseignants de Master.

Procédure

- Examens des dossiers à partir du 16 décembre ;
- Entretien (en ligne) avec le directeur de thèse et les responsables du projet début janvier pour les candidat.e.s dont les dossiers sont recevables ;
- mi-janvier : annonce des résultats sous la forme d'un classement ;
- Acceptation du contrat doctoral par le.la candidat.e classé.e 1 ou le.la suivant.e si désistement.

Emmanuel Quenson
Professeur des Universités
Université d'Evry/Paris Saclay

Centre Pierre Naville (EA 2543)
Fédération de recherche CNRS « Théories et évaluation des politiques publiques » (TEPP)
UFR Sciences de l'Homme et de la Société
2, rue du facteur Cheval - 91000 Evry
Bureau : 514
Mob. : 33 (0)6 24 28 84 67

Directeur-adjoint du Centre Pierre Naville
Responsable du Master Ingénierie de la formation et des relations avec l'emploi (IFORE)
Responsable du DU Technicien d'intervention d'urgence sociale mobile maraudeur (TIUSMM)